

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

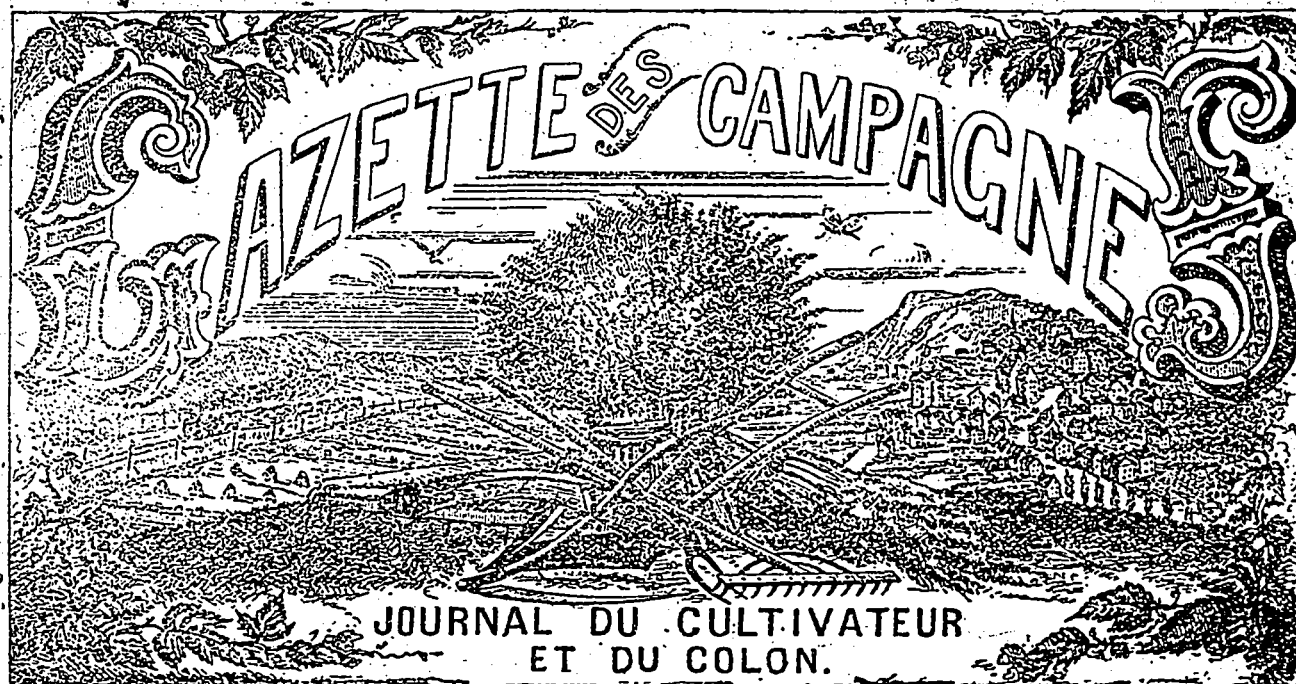
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI

#### SOMMAIRE

*Causerie Agricole* : Avantage de la plantation en butte.

*Revue de la Semaine* : Une guerre imminente paraît être probable en Europe, au sujet de la question d'Orient.—La révolution française fêtant l'anniversaire de 1792; l'attitude des catholiques français dans ces tristes circonstances.—Les angoisses de Pie IX.—M. Gustave A. Drolot, chevalier de Pie IX.—La question du chemin de fer de Québec au Lac Saint Jean.—La fièvre jaune à Savannah.

*Sujets divers* : La Convention Agricole Nationale et les Cercles Agricoles.—Procédé pour remédier à la météorisation des ruminants.—Des soins apportés à la culture.—Les fermiers de l'ancien temps.—3e Volume de la "Nouvelle série de lecture graduée, par M. A. N. Monpetit."

*Petite chronique* : Ce qu'il faut penser du *Indian Blood Syrup* du Dr. Clark Johnson.—La pose des lisses du chemin de fer, par M. D. Hatton, de St. Paschal.—Les rats et les souris en Angleterre; moyen infailible de les détruire.

*Recettes* : Moyen pour rendre les eaux calcaires propres à cuire les légumes et à laver le linge.—Légumes de cuisson difficile.—Moyen d'obtenir des pommes de terres cuites, plus farineuses que par des procédés ordinaires.

Partout où nous allons chez les marchands de nos campagnes, nous voyons actuellement les maîtres de ces établissements occupés à préparer des comptes afin d'en être payés pour la Toussaint. Vu la dureté des temps, on a même devancé l'époque de la demande d'argent, en envoyant les commis à domicile. Nous ne pouvons faire ni l'une ni l'autre des deux choses d'ici à la Toussaint. Préparer 1800 comptes d'ici au 1er Novembre est chose impossible et encore moins pouvons-nous faire collecter à domicile. Cependant nous avons besoin, grandement besoin des sommes qui nous sont dues. Nous prions instamment nos abonnés de nous faire une petite part dans le règlement de leurs comptes à la Toussaint.

#### CAUSERIE AGRICOLE

##### BUTTAGE DES ARBRES FRUITIERS.

(Suite).

"L'étude comparative que j'ai faite de ce verger et de plantations d'arbres fruitiers dans les environs, m'a appris que les mêmes accidents se reproduisent dans un grand nombre de ces plantations. D'un autre côté, j'ai trouvé des jardins d'une étendue considérable, où les arbres de tous les âges, soumis cependant au même traitement que les précédents, portent des fruits plus souvent en abondance, et où l'affection chancreuse n'apparaît que très-rarement.

"La cause doit donc être locale, et, au premier abord, on pourrait être tenté de croire que les conditions de situation et de sol, aussi bien de mon verger que de ceux voués au même sort, sont défavorables à la culture fruitière. Pourtant, l'état de la vigueur des arbres plus âgés témoignent du contraire.

"Ces circonstances m'engagèrent à faire tout d'abord des recherches plus exactes sur le mode de plantation observé, et pour les arbres anciens et pour ceux d'âge moindre de mon verger. Par cet examen, il fut constaté que les premiers avaient été placés dans des trous dont l'ouverture et la profondeur étaient tout juste suffisantes pour recevoir les racines des plants, tandis que ceux introduits par mon prédécesseur avaient été plantés dans des trous plus grands. De plus, pour ces derniers, on avait déposé au fond des trous les gazons enlevés; on y avait ajouté de la terre bien substantielle, et sur ce lit on avait placé les jeunes arbres.—En comparant ensemble les pieds plus vieux et bien portants, et ceux plus jeunes et malades, on

observe en outre que, pour les premiers, la superficie gagnée du sol est ordinairement horizontale, et que souvent elle s'élève faiblement vers la tige. Par contre, chez les arbres d'un âge récent, on peut remarquer que la terre s'est affaissée en forme d'entonnoir, depuis le bord encore reconnaissable du trou dans lequel le plant a été placé jusqu'à tout près de la tige. Que devais-je conclure de là ? sinon que les vieux arbres, plantés dans des trous moins vastes et moins profonds, s'étaient maintenus dans leur position primitive, tandis que ceux plus jeunes, placés dans des trous très spacieux et très profonds, s'étaient affaiblis en même temps que le terreau meuble et fertile sur lequel ils reposaient, et que, par suite, l'enterrement de ces arbres était devenu excessif.

Cette supposition se trouva pleinement confirmée, lorsqu'on dut procéder au déracinement d'un grand nombre d'entre eux. Il fut prouvé que les racines ne s'étaient, pour ainsi dire, pas développées depuis la transplantation effectuée six ou huit ans auparavant ; mais les plus grosses, qu'on avait amputées lors de la mise en place, s'étaient tout-à-fait lignifiées, et tout l'enracinement principal et secondaire offrait des signes évidents de mauvaise santé. En examinant le sol, on trouva qu'il était composé, souvent jusqu'à une profondeur de 4 à 5 pouces, d'une argile calcaire entremêlée d'humus et reposant en partie sur du gravier sa rugueux. Ça et là cette couche était interrompue par des veines plus ou moins verticales d'argile pure qui remontait presque jusqu'à fleur de terre.

Ces faits bien constatés, tout étonnement doit cesser. — Il est naturel que des arbres, enterrés à une trop grande profondeur dans un sol à fond très humide, contractent des maladies qui, prenant leur origine dans la racine, se propagent ensuite dans la tige et entraînent la mort au bout de peu d'années. Il est clair, en même temps, que les fossés qu'on creuserait à la surface d'un terrain pareil, ne pourraient être que d'une médiocre utilité. — Le drainage semblait ici impérieusement commandé par les circonstances, mais n'étant que locataire de ce jardin fruitier, j'ai reculé devant une dépense trop élevée, et j'ai dû songer à d'autres moyens pour combattre le mal que j'ai signalé.

J'imaginai de recourir à la *plantation en butte*. Les premiers essais furent faits tant avec les arbres dépérissants qui venaient d'être arrachés dans le verger même, qu'avec un certain nombre de sujets pris en pépinière. Je les fis mettre en place suivant le procédé adopté en forêt pour les hautes tiges. Le succès dépassa toutes mes prévisions. Car ces arbustes malvenants donnèrent des jets vigoureux et offrirent bientôt un aspect bien plus satisfaisant, une mine plus avouante. La réussite des plants provenant de la pépinière ne fut pas moins bonne, bien qu'on les eut greffés immédiatement après la transplantation. Cette double opération n'a eu de mauvais effets que pour quelques cerisiers dont les greffes, quoiqu'ayant très bien au printemps, périrent en majeure partie au mois d'août suivant.

Depuis cette époque, j'ai fait, presque chaque année, planter en butte de jeunes arbres fruitiers, notamment en 1856, où j'ai planté des noyers, des pommiers, des pruniers dont la venue ne laisse rien à désirer. Car à partir de l'année de la mise en place jusqu'à ce jour, ils n'ont pas cessé de faire des pousses vigoureuses et ont produit un feuillage bien plus vif que celui des arbres les mieux venants qu'on avait plantés dans des trous.

Des cinq arbres plus âgés que j'avais fait arracher dans mon verger pour les transplanter suivant ma méthode, quatre sont encore en vie, savoir :

1<sup>o</sup>. Un noyer qui, d'après ce qu'on m'a assuré, comptait 15 à 20 ans de plantation, au moment de l'extraction. Pendant ce long espace de temps, la végétation de cette arbre était à peu près restée stationnaire. A la partie inférieure de la tige, il s'était formé un renflement morbide, où l'écorce s'était fendue et livrait passage à un écoulement brun-noirâtre. En 1850, je fis arracher cet arbre et le mis en butte à 50 pas de son premier emplacement. Cette année même, il se ranima. Aujourd'hui sa tête est bien développée ; l'accroissement nuisible de la tige s'est à peu près fermée, et il a doublé de grosseur.

2<sup>o</sup>. Trois pommiers qui, pendant 6 ou 7 ans, avaient languis dans les trous où ils avaient été plantés. — L'un de ces arbres s'est parfaitement rétabli. Il a formé une cime fraîche et bien fournie et a déjà deux fois donné des fruits. — Un autre, à tronc couvert de chanores nombreux, s'est à moitié guéri ; on peut espérer qu'il se remettra entièrement. — Un troisième, non moins rogné par cette maladie, soutient à l'heure qu'il est une lutte encore indécise. — Enfin un quatrième a dû être coupé plus tard, parce que je désespérais de pouvoir le ramener à la santé.

Encouragés par ces observations, les cultivateurs des environs ne tardèrent pas à adopter le mode de buttage pour la plantation de leurs arbres fruitiers. Cette méthode nouvelle s'est même propagée dans des contrées plus éloignées, depuis qu'elle a été portée à la connaissance du public dans la *Feuille du Cultivateur allemand* des MM. Schober et Stockhardt.

On m'a écrit de toutes parts pour m'annoncer la bonne réussite de ces plantations, de sorte qu'il est de mon devoir d'appeler l'attention sur ce moyen de tirer parti de ma méthode.

Dans la plantation en butte, on place les racines des plantes immédiatement sur le tapis végétal du sol, ou les entoure d'un petit monticule de terre substantielle, et on recouvre celle-ci soigneusement avec des plaques de gazon renversées.

D'après l'auteur de ce traité sur la plantation en butte, nous ferons voir, en aussi peu de mots que possible, qu'au moyen du buttage, on satisfait d'une manière simple, sûre et facile, aux conditions fondamentales de reprise et de réussite des plantations.

On sait, dit l'auteur de ce traité, que les herbes ou les plantes parasites quelconques ne tardent pas à entrer en décomposition lorsqu'on les recouvre d'une couche de terre assez épaisse pour les rendre à peine accessibles à l'air atmosphérique, et pour intercepter complètement la lumière.

Non-seulement il y a alors production d'eau, mais encore dégagement de chaleur suffisant pour réduire en vapeur une partie de cette eau. De plus, par la désorganisation des composés végétaux, les substances azotées qu'ils renferment se transforment en ammoniacque, et il tombe sous le sens que de cette manière on contribuera puissamment à la nutrition de la plante.

Si maintenant on associe un plant sur une couche de mauvaise herbe en train de se décomposer, les racines absorberont de suite, et avec une grande avidité, les vapeurs d'eau tièdes et saturées de principes assimilables dans lesquels elles se trouvent comme baignées ; leurs fonctions vitales s'éveilleront avec énergie, et cette vigueur nouvelle se communiquera à la plante entière. Ce phénomène n'a rien qui doive étonner ; c'est la conséquence naturelle de notre soumission à la première règle générale, à celle qui prescrit d'entourer les racines de substances assimilables.

“ Mais notre satisfaction serait de courte durée, si nous nous contentions de procurer au jeune plant pour toute nourriture, ce détritus végétal. Ce dernier, en effet, s'épuiserait en peu de temps et laisserait le plant au dépourvu : pour éviter cet inconvénient, nous entourons les racines d'une terre aussi substantielle que possible, et nous revêtons les buttes de gazons renversés qui joignent hermétiquement. De la sorte, on assure au jeune plant une nourriture suffisante jusqu'à l'époque où les racines auront dépassé la périphérie de la butte ; en même temps on satisfait au vœu d'une règle non moins importante, puisqu'en gazonnant la butte on limite l'accès de l'air atmosphérique, et on empêche la diffusion des vapeurs d'eau ainsi que la perte des principes fertilisants qu'elles tiennent en dissolution. En résumé, nous veillons ainsi à ce que les matières nutritives soient arrêtées aussi longtemps que possible dans le voisinage des racines, et nous nous opposons à leur déperdition dans l'atmosphère en quantité trop dommageable.

“ A cela il convient d'ajouter : d'abord qu'à surfaces égales, la butte absorbe pendant le jour plus de chaleur qu'un plant horizontal, parce que sur la paroi inclinée de la première, les rayons solaires se réfléchissent sous un angle plus aigu que sur un terrain plat. D'un autre côté, comme les gazons qui recouvrent la butte s'élèvent sensiblement dans la couche d'air froid qui repose sur la surface du sol, et comme ils en sont entourés de toutes parts, ils se refroidissent pendant la nuit à un plus haut degré que le terrain sous-jacent. Aussi les oxhalaisons terrestres, après avoir traversé le terrain dont on a formé la butte, se condensent elles en grande partie dès qu'elles arrivent au contact des plaques refroidies ; elles retombent sous forme de petites gouttelettes et retournent jusqu'aux racines.

“ Ce phénomène de vapeurs d'eau, qui tour à tour montent et redescendent, se répète chaque jour durant l'époque des rosées, et, par cette raison, même pendant les plus fortes chaleurs, malgré la température plus élevée qui lui est propre, le terrain à l'intérieur de la butte conserve une humidité à peu près constante. Les principes nutritifs qu'il contient sont non-seulement rendus assimilables, mais la consommation en est encore si bien réglée, qu'il ne s'en perd qu'une faible portion pour la plante.

“ Il est bien aisé de se convaincre de la vérité de ce qui précède. Prenez du terrain préalablement bien desséché et dans la composition duquel l'élément minéral entre, pour la moitié au moins. Confectionnez en plusieurs buttes que vous éviterez cependant soigneusement de tasser. Gazonnez hermétiquement. Le lendemain, en en soulevant la couverture, vous verrez que votre terrain a perdu sa sécheresse primitive, et qu'il a acquis de la fraîcheur et de l'humidité.

“ Ce phénomène n'arrive toutefois qu'après les nuits favorables à la formation de la rosée, c'est à dire pendant lesquelles le rayonnement terrestre est très-notif.

“ Mais pour se persuader que l'humectation ne provient pas de la rosée proprement dite (car on pourrait prétendre que c'est la rosée qui a pénétré dans la butte), on n'a qu'à choisir des gazons bien tenaces et compactes, que l'on appliquera exactement sur la butte, de manière à ne laisser aucune fissure soit entre eux, soit autour de la tige du plant ; — on aura beau s'efforcer à empêcher par tous les moyens possibles l'entrée de la rosée, le phénomène n'en persistera pas moins.

Il nous reste à démontrer que les racines des arbres soumis à ce mode de plantation en butte trouvent à leur portée la plus grande quantité possible de substances nutri-

tives, même lorsqu'elles franchissent l'emplacement de la butte, pourvu que les racines soient convenablement placées. C'est ce que nous nous réservons de faire dans la description du procédé sur la plantation en butte, qui fera le sujet d'une de nos causeries, dans le cours de l'hiver prochain.

## REVUE DE LA SEMAINE

L'espoir de voir la paix, du moins pour quelque temps, sortir des négociations des puissances, en ce qui concerne la question d'Orient semble laisser des doutes, si nous en jugeons par les derniers dépêches télégraphiques ; la guerre pourrait même devenir imminente.

Il n'est même pas improbable qu'à l'heure où nous écrivons, la Russie ait donné le signal d'un grand combat. Cette guerre ne peut assurément être évitée, et ce qui l'indique clairement c'est la hausse que vient de subir la Bourse de Londres. L'Autriche paraît être dans une position difficile en ce qui regarde l'Allemagne et la Russie ; elle se trouve entre deux feux. La France semble se tenir dans une stricte réserve. Les nouvelles d'une guerre probable en Europe ont créé une grande excoitation à New-York et ont causé une certaine hausse dans les produits.

— L'anniversaire du 22 septembre 1793, où la Convention a proclamé la République, a été en France l'occasion de banquets et de discours dans lesquels la Révolution a été glorifiée. Les républicains de nos jours tiennent à honneur à rappeler des dates odieuses et sanglantes, à glorifier le régime sanglant de la Terreur, le régime de l'athéisme, la proscription de tout ce qui est honnête. La France est avertie. “ Au moins, lisons nous dans les *Annales Catholiques*, les catholiques comprennent ces avertissements ; ils ne s'aveuglent pas sur les périls qui les menacent et qui menacent la religion, et ils redoublent d'ardeur dans la prière, de zèle dans les œuvres pieuses. ” Ils se tournent du côté du vénérable Pie IX ; ils vont à Rome témoigner au Saint Père leur dévouement et raconter, dans la Ville éternelle, les merveilles que la Sainte Vierge ne cesse d'opérer à Lourdes. Ils pénètrent jusqu'au Vatican, et qu'y voient-ils ? Laissons parler un correspondant au *Journal des Trois-Rivières* qui nous fait apercevoir les angoisses de notre vénéré Pontife et prisonnier du Vatican :

“ Voici la première salle des appartements du Saint-Père. L'escalier qui suit à gauche conduit au vieil et fidèle ami de Pie IX, que je dois voir demain. Son Eminence le cardinal Antonelli.

“ Après quelques minutes d'attente les portes s'ouvrirent ; trois gardarmes pontificaux, à l'ordonnance, s'avancèrent d'un pas mesuré, suivis de quelques prélats romains et de deux cardinaux, dont l'un me rappelle la Pologne écrasée, le cardinal Ledochow-ki, et le Pape apparaît. C'est bien lui. Il est fatigué et appuyé sur le bras d'un prélat. Mais sa voix est sonore, son regard fin et pénétrant, son geste gracieux et puissant, sa démarche pesante et majestueuse.

“ Il y a dans ce grand vieillard une majesté incomparable et une sérénité qui étonne, une grandeur qui n'est pas de ce monde ; il n'est pas diminué par les richesses superbes et grandioses du Vatican ; le palais est à la taille de son hôte. Il fallait ce palais à cet homme, et il fallait cet homme à ce palais !

“ Et, cependant, on voit de la tristesse sur le front de Pie IX ; il est trop près de Rome par son corps, et de toute la chrétienté par son âme, pour ne pas sentir les blessures.

sures profondes de l'Eglise, dont il est le pilote et le gardien. Il sait les abominations et les sataniques impiétés qui se font dans certaines écoles d'enfants à Rome, et dont je vous parlerai, car on n'écrit pas ces choses-là. Il sait que, demain, le gouvernement italien veut confisquer encore les fondations pieuses, après avoir pillé les couvents; qu'il veut laisser aux municipalités de chaque ville la disposition du traitement des curés, et livrer ainsi l'Eglise à l'Etat. Il sait que des complots menaçants et redoutables ont été tramés pour préparer, à sa mort, un anti-pape, et contrarier l'exécution des volontés du Conclave; et, d'ailleurs, de tous les points de l'horizon chrétien, de l'Amérique, de l'Allemagne, de la Suisse, il entend le cri désolé de l'Eglise persécutée.

"C'est un spectacle nouveau dans l'histoire du monde. Les souverains de la terre n'ont pas connu le supplice de Pie IX. Lorsqu'une révolution brutale et sanglante bouleverse nos royaumes, elle ignore dans sa violence les lenteurs de la persécution; elle condamne Louis XVI à l'échafaud et jette Charles Ier d'Angleterre aux maus du bourreau; mais elle évite à ses victimes, devenus martyrs, le long et triste spectacle de la suite de ses orgies. Ici, c'est différent, et le martyr ne finit pas. De la fenêtre entr'ouverte de son appartement, Pie IX aperçoit chez lui, à sa porte, l'armée des envahisseurs: il voit parader leurs régiments, il entend les fanfares de leurs clairons; il entend les cris des malheureux qui vendent sur la place Saint-Pierre des journaux infâmes, qui outragent tout ce qui est saint, et qui tuent dans ce vieux peuple romain le sentiment du respect et de l'amour des grandes choses. Pie IX est condamné à voir cela tous les jours, à tout moment. Un de ces familiers me disait qu'on le voyait quelques fois pleurer comme un enfant, au récit des horreurs de ses ennemis pour corrompre la jeunesse romaine. J'avoue que le supplice est plus douloureux que la mort."

— M. Gustave A. Drolet, de Montréal, vient d'être fait chevalier de Pie IX. C'est une nouvelle qui réjouira tous ceux qui connaissent M. Drolet. Qu'il nous permette de joindre nos félicitations à celles qu'il a déjà reçues. Le nouveau chevalier méritait à tous égards cet honneur. Son dévouement à la cause du Saint Siège a été éprouvé; l'affection qu'il portait à cette sainte cause s'est étendue à tous ceux qui l'avaient servi activement. Aussi le grand nombre de ses anciens compagnons d'armes, auxquels il n'a cessé de rendre service, seront heureux de voir la croix de chevalier de Pie IX briller sur sa poitrine.—(Minerve)

— La question du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean préoccupe non sans de bien légitimes raisons ceux qui ont à cœur de voir la ville de Québec sortir de l'état de léthargie dans laquelle elle se trouve actuellement, au point de vue du commerce et de l'industrie, en lui fournissant une nouvelle source d'alimentation, par l'ouverture d'un chemin de fer conduisant aux fertiles vallées du lac St. Jean.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Québec* du 13 octobre :

"La question du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean a pour nous une telle importance, que nous croyons devoir y revenir encore une fois. Depuis que nous avons parlé de cette entreprise, qui n'attend plus qu'une souscription comparativement légère pour se réaliser, en partie du moins, ceux qui ont à cœur sa réussite ne sont pas restés oisifs, mais leurs efforts n'ont pas eus encore tout le succès qu'on était en droit d'en attendre,

"Malgré le bon exemple donné par M. Renaud, M. Beaudet, M. Caron et autres, on n'a pu encore arriver au montant de \$25,000, nécessaire pour compléter la somme qui permettrait à la compagnie d'exécuter les travaux de Québec à Saint-Raymond. Il resterait encore une dizaine de mille piastres à trouver. Mais les amis de l'entreprise ne se découragent pas, ils veulent épuiser tous les moyens pour atteindre le but tant désiré.

"Ils ont donc résolu de faire un appel général aux petits capitalistes comme aux grands, afin que tout le monde contribue à l'exécution de ce projet, question de vie ou de mort pour nous. Ils recevront la plus petite souscription possible, une piastre même, jusqu'à ce que le montant soit réalisé.

"Nous n'avons pas besoin de réitérer nos instances auprès des populations de Québec et des comtés environnants. Comprenant l'extrême importance du projet dont le succès est laissé entre leurs mains, elles seraient bien coupables si elles ne s'empressaient pas de répondre immédiatement à ce nouvel appel qui leur est fait. Si on veut sincèrement au chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, le moment est venu de le prouver."

— La fièvre jaune sévit d'une manière alarmante à Savannah. Voici ce qu'on lit dans une correspondance de la *Presse de Philadelphie*. Nous en empruntons la traduction au *Journal de Québec*.

"Depuis le 21 août, il y a eu plus de treize cents inhumations dans cette ville; c'est-à-dire que la population est presque décimée. Les quatre cinquièmes des personnes inhumées ont été victimes de la fièvre jaune; les autres ont succombé à la fièvre de marais, fièvre congestive, fièvre remittente, congestion du cerveau et à diverses affections qui, toutes, ne sont que de simples déguisements de la terrible maladie. Sur le nombre de ceux qui restent à Savannah, aujourd'hui, il y en a à peine un dixième qui n'ait pas eu une attaque de la fièvre, dans les années précédentes ou pendant cette épidémie, ou qui ne soit actuellement atteint de la maladie, mourant ou convalescent, et, en dépit des télégrammes transmis d'ici, annonçant que le plus fort de la fièvre est passé, on peut incontestablement dire que sa force sera épuisée que quand il n'y aura plus de victimes à faire, comme un incendie ne s'éteint que quand il n'y a plus rien à brûler. Ceux qui vivent et qui ont survécu à la maladie soupirent après le froid. Mais dans ces basses latitudes, le froid se fait longtemps attendre, et lors de la dernière épidémie, le dernier cas éclata le jour de Noël. C'est un temps bien long pour ceux qui sont bien; mais ce délai est le bienvenu des malades, car une des particularités de cette terrible maladie, c'est que quand le froid se déclare, pendant que ceux qui n'ont pas été atteints encore sont en sûreté, les malades ou convalescents sont presque inévitablement voués à la mort.

"Une chose singulière, c'est que jusqu'ici la maladie n'a attaqué aucun individu de la race noire. Aucun nègre pur sang n'a encore été attaqué. Mais les ravages de la maladie sont visibles dans les rangs de ceux où l'on rencontre le plus léger mélange de sang. Aussi, confiants dans leur immunité, les hommes et les femmes de couleur ont formé une espèce d'association et ont rendu de grands services, depuis le commencement de l'épidémie. On les trouve dans toutes les maisons où la maladie sévit le plus, et il est beau de voir leurs actes de dévouement.

"La ville, de tous côtés, est couverte de deuil et la main de la mort est incrustée sur chaque mur en caractères indélébiles. Des hommes et des femmes se rencontrent

dans les rues et ne parlent pas du passé. Quand ils se saluent, leurs voix tremblent. Souvent ceux qui se sont rencontrés le matin et ont échangé des paroles d'amitié sont, le soir, sur la route qui conduit au cimetière. La mortalité jusqu'ici a été plus grande parmi les Irlandais et les Allemands. Les quelques Italiens qui ont été atteints en reviennent."

**La Convention Agricole Nationale**

Nous sommes heureux de constater que les journaux en général de la Province ont accueilli favorablement cette nouvelle et grande association, et ont formé des vœux de la voir obtenir un entier succès. Cette association ne sera prospère qu'en autant que les Cercles Agricoles lui apporteront leur précieux concours de travail et de dévouement, par la recherche intelligente de tout ce qui peut amener parmi eux le véritable progrès en agriculture. Si nous voulons améliorer notre situation, nous ne pourrons y arriver que par la constance dans le travail, par la persévérance des efforts et par la recherche intelligente de tout ce qui constitue le véritable progrès. Ne laissons pas à d'autres le soin de nos propres affaires en agriculture.

Aux habitants des campagnes à répondre aux vœux que vient d'exprimer la presse du pays ; c'est à eux de se former immédiatement en cercles agricoles afin de prêter main-forte à la Convention Agricole Nationale. Qu'ils répondent à l'appel qui leur est fait par des amis dévoués et désireux de voir le bien-être et l'abondance régner parmi la classe agricole. Que dans les réunions de nos Cercles agricoles, ils étudient sérieusement la situation de l'agriculture ! qu'ils se rendent bien compte du malaise qui frappe cette industrie-mère qui voit s'éloigner d'elle des bras si précieux pour aller se recruter dans le champ trop rempli de nos industries et du commerce ; qu'ils recherchent la cause de ce malaise et qu'ils en indiquent les remèdes avec cette franchise qui est le caractère dominant du cultivateur.

Outre les différentes questions qui réclament une sérieuse étude de la part des cercles agricoles, et que nous avons déjà signalées à vos lecteurs, en voici quelques-unes que M. Théophile Braun vient de signaler à l'attention de ses lecteurs dans son journal agricole, la *Culture* :

"Quels sont les besoins les plus pressants de la classe agricole dans cette Province ?

"Quels sont les produits agricoles qui donnent les bénéfices nets les plus élevés et quel est le meilleur système de culture applicable à chaque localité ?

"Quelles sont les industries agricoles qu'il serait préférable d'établir dans les diverses parties du pays, en vue d'y ouvrir un débouché facile et rémunérateur pour les produits de la ferme et de procurer du travail aux ouvriers ?

"Quelle est la vraie position de l'agriculture vis-à-vis du commerce et de l'industrie ? Quels sont ses droits et quels moyens employer pour les faire valoir ?"

Comme nous le voyons, elles sont nombreuses les questions qui pourraient faire le sujet d'une étude sérieuse de la part des cultivateurs ; en même temps qu'elles charmeraient les loisirs que nous procurent nos longues soirées d'hiver, nous en retirerions de précieux avantages. L'établissement d'un Cercle Agricole, dans chacune de nos paroisses, donnerait aux cultivateurs l'avantage de rencontrer de nombreux amis avec lesquels ils pourraient agréablement passer la soirée, tout en s'instruisant. Profitions donc de ces réunions, afin de nous livrer à ces études qui nous permettraient de mettre en jeu dans les meilleures conditions les forces actives du pays ; c'est ainsi que la prospérité renaîtra, que les richesses s'accroîtront et que le niveau moral se relèvera.

Le père qui dans ces réunions de famille aura acquis quelques connaissances en fera part à ses enfants, à son retour au foyer domestique ; ceux-ci par ce moyen, acquerront le goût de ce qui intéresse l'agriculture, et encore enfants ils se livreront eux-mêmes à des recherches et à des expériences concernant l'agriculture que leur père leur aura appris à affectionner.

Non sans quelque raison, on accuse le cultivateur d'indifférence quand il s'agit de fournir à son enfant une instruction con-

venable. Nous avons nous-même formulé, bien à regret, cette accusation ; elle nous a attirés, de la part de l'*Evénement*, une assez forte dose d'injures ; mais les écrits que nous lisons actuellement dans ce même journal, de la part d'un correspondant de Philadelphie, nous font voir que nous n'en avons pas assez dit sur le sujet. L'*Evénement* n'a pas relevé les avancées de ce correspondant concernant l'enseignement dans nos campagnes, et c'est assez dire que nous avons raison dans nos appréciations à cet égard. Nous ne nous en glorifions pas ; mais nous ne pouvons que regretter d'avoir été dans l'obligation de présenter la chose au point de vue de la plus stricte vérité.

Nous avons l'espoir que l'établissement des cercles agricoles, dans nos campagnes, sera un remède efficace pour faire cesser cette apathie en ce qui concerne l'enseignement dans nos campagnes. Par une assistance assidue aux réunions de nos Cercles agricoles, le cultivateur acquerra le goût de l'étude. Il se livrera aux expériences qui lui auront été signalées. Il suivra avec assiduité les enseignements des journaux agricoles qu'il ne manquera pas de recevoir ; il en fera faire la lecture dans sa famille et par ce moyen implantera chez ses enfants le désir de s'instruire de plus en plus sur les choses qui concernent l'agriculture. Cet enseignement des choses qui se rattachent à l'agriculture est, comme le disait M. l'écrivain de *La Culture* "le fondement sur lequel doit reposer l'amélioration de l'agriculture du Bas-Canada ; il est lié aux besoins intellectuels et moraux des travailleurs agricoles."

Nous avons foi dans le succès et l'efficacité des Cercles Agricoles, si comme nous le voyons à Ste. Anne de la Pocatière, les cultivateurs intelligents et instruits fréquentent avec assiduité les réunions de ces Cercles.

A une dernière Séance de ce Cercle, présidée par le Révd. M. N. Proulx, directeur de l'École d'agriculture de Ste. Anne, nous y remarquons les notabilités de la paroisse. C'est un exemple qu'ils doivent donner à ceux qui se croient assez savants pour n'avoir pas à fréquenter les réunions de ces Cercles dont l'admission est toute gratuite. Pour notre part, nous ne regrettons pas d'y avoir assisté. M. J. D. Selmouth, délégué à la Convention Agricole Nationale, nous a fait part des délibérations des deux dernières Séances de cette association. Plusieurs de ceux qui étaient présents aux expositions agricoles qui ont eu lieu dans les comtés voisins, nous ont édifié par les rapports favorables qu'ils nous en ont faits. M. le Maire Joseph Sirois n'a en que des éloges à faire à l'égard de celle du comté de l'Islet ; nous en tirerons profit au prochain numéro, dans un de nos écrits sur les expositions agricoles des Sociétés d'agriculture.

Sur la demande qui lui en a été faite par M. le Président notre député M. Charles Roy, nous a donné un compte-rendu de son agréable voyage à l'Exhibition de Philadelphie. Ce monsieur nous a vivement intéressé. Il s'est appliqué à nous faire part de tout ce qui a pu l'intéresser, surtout au point de vue agricole et industriel. Comme la Séance durait depuis près de trois heures, M. Roy a cru remettre à une autre séance ce qu'il avait encore à nous raconter. Voilà comment ici on sait joindre l'utile à l'agréable : faire le voyage à Philadelphie, sans qu'il en coûte un son.

A l'encre donc, amis sénécaux et dévoués de l'agriculture, ne vous laissez pas décourager par ceux qui disent que l'établissement des Cercles Agricoles dans nos paroisses est une impossibilité.

**Procédé pour remédier à la météorisation des ruminants**

M. Claude-Philippe David, propriétaire-agriculteur, a fait la communication suivante à la société d'Agriculture de l'Isle :

"En possession, depuis plusieurs années, de tous les moyens employés par les agronomes pour la météorisation des ruminants, tels que l'éther, l'eau de javelle, le lait ou l'huile, des lavements émollients et la ponction par le trocart garni d'une griffe perforée latéralement, etc., je suis, à la vérité, parvenu, avec des peines extrêmes et une surveillance, à n'éprouver aucune perte ; mais, je le ré, etc, ces moyens, bons dans leurs effets, me forment

souvent à la perte d'un temps précieux. Aussi je dus faire l'essai d'un nouveau procédé, qui m'a si promptement réussi que je crois devoir vous adresser l'observation suivante, où le procédé est exposé.

Le 1er septembre courant, mon bœuf me ramena des tressés, un bœuf énormément gonflé; l'emphysème gagnait les reins et même le cou, dont la forme équivalait à celle d'un jeune taureau non castré; il respirait à peine, titubait déjà dans sa marche, et était sur le point de tomber. Vu l'urgence, je demandai mon trocart et la seringue; je donnai cependant la préférence à ce second instrument, sachant depuis longtemps combien le trocart est douloureux pour l'animal, qui perd ordinairement trop après cette ponction, dont la guérison n'arrive jamais qu'après quinze jours ou trois semaines de souffrances. La seringue fut donc introduite dans le rectum du bœuf, vide et fermée. Par suite du vide qui sans doute existait dans le rectum et de la pression de l'air extérieur, force me fut de m'abjoindre deux personnes pour tirer le bâton et pomper ou aspirer les gases retenus dans les intestins et le rectum.

Dès le premier plein de la seringue, ce bœuf éprouva du soulagement; après la seconde introduction, un mieux très-marké; à la troisième, il était hors de danger; enfin, après la sixième introduction, l'extraction devenue alors très-facile, l'animal rendait naturellement et d'une manière presque continue le reste de ces gaz nuisibles. Cette opération n'a pas duré plus d'un quart d'heure. Je regarde ce procédé comme le plus sûr, le plus expéditif et le moins dispendieux. Aussi est-ce avec la pensée d'être utile à tous les agronomes que je porte ce fait à leur connaissance.

#### Les soins apportés aux cultures

Nous avons dit, bien des fois, que le plus riche n'était pas le cultivateur qui possédait la plus grande quantité de terrain, mais bien celui qui le cultivait le mieux; nous trouvons le fait suivant dont la connaissance pourrait cependant ne pas être sans utilité pour un grand nombre de cultivateurs, malheureusement trop peu soucieux, en général, de cette partie de leur gestion.

Nous lisons dans le *Journal du cultivateur*, de Paris :

"Un honnête cultivateur de Montbollet, France, avait deux filles qu'il nourrissait et élevait avec le produit de son travail appliqué à la culture d'une vigne, son unique propriété. Quand il maria l'aînée, il lui donna le tiers de son humble patrimoine, et reporta sur la partie restante l'engrais et les travaux jadis distribués à la totalité; il bôcha deux fois au lieu d'une, et fuma davantage, grâce à ce procédé, le revenu resta le même.

"Bientôt il maria la seconde fille, et, comme à la première, il lui donna pour dot un tiers de la même vigne. Par suite de cette nouvelle distraction, il lui resta que le tiers de son ancienne et unique propriété. Il concentra sur cette fraction les soins de culture et de fumure qu'il attribuait autrefois à l'unité entière: au lieu d'une façon il en donna deux, il en donna trois, sans jamais diminuer la quantité d'engrais primitivement employée, et, par cette manière d'agir, il récolta toujours la même quantité de vin, ou plutôt il en récolta davantage. Le rendement fut donc ainsi plus que triplé."

Voilà un bien utile enseignement, et nous laissons à chacun le soin de tirer lui-même la conclusion de ce qui précède.

"A la vue d'un exemple aussi clair, écrit M. L. de Vaugelas dans le *Journal du cultivateur*, même aussi décisif et d'une application aussi simple, c'est en vain que l'on persisterait à objecter que, pour faire de la culture intensive, il faut un capital relativement important, que tout le monde ne possède pas. Oui, sans doute, tout le monde ne peut pas proportionner son capital à l'importance ou plutôt à l'étendue de son exploitation, mais rien n'empêche le cultivateur de proportionner l'exploitation à l'importance de son capital, quel qu'il soit, puisque, comme on vient de le voir, le revenu général tend beaucoup plus à augmenter qu'à diminuer, à cause de l'amélioration continuelle du sol, qui dans le système opposé dépérit avec ses produits.

"Ainsi, ou il faut nier les résultats positifs déjà plusieurs fois signalés, ou renoncer à la marche généralement suivie pour l'exploitation des mauvaises terres ou des terres de moyenne

valeur, que nous avons ici principalement en vue. Or, la négation des résultats dont il s'agit serait une hérésie manifeste, et l'obstination à persévérer dans une voie aussi défectueuse, aussi dangereuse, une véritable folie. Cela ne serait plus de l'aveuglement, ce serait uniquement vouloir fermer les yeux pour ne point voir la lumière. Il y a là pour la propriété une question de vie ou de mort.

C'est le cas de dire avec le poète :

Travaillez, prenez de la peine,  
C'est le fonds qui manque le moins.

#### Les Fermiers de l'Ancien Temps

Adam était un fermier dans le paradis terrestre et après sa chute, il a été obligé de gagner son pain à la sueur de son front. L'honnête, le loyal et patient Job était un fermier. Ses souffrances sont passées en proverbe.

Socrate était un fermier et ses travaux d'agriculture ont contribué aussi à relever la gloire qu'il s'est acquise par son immortelle philosophie.

St. Luc était un fermier et il partagea avec Ptolémée l'honneur d'avoir dompté les bœufs et de les avoir pliés à l'usage de l'homme.

Cincinnatus était un fermier et le plus noble des Romains.

Burns était un fermier et les muses vinrent le trouver à la charrue et remplir son âme de poésie.

Washington était un fermier qui s'était retiré des plus hautes dignités pour venir goûter le bonheur tranquille de la vie rurale et donner au monde le spectacle de la grandeur humaine.—*Franco-Canadien*.

#### Bibliographie

Nous accusons réception du troisième volume de la Nouvelle Série de livres de lecture graduée, par M. A. N. Monpetit, éditée par M. J. B. Rolland et Fils, libraires de Montréal.

Nous avons parcouru ce volume avec intérêt; bien qu'il ne soit destiné qu'aux enfants, nous sommes sûr que tout le monde y trouverait d'utiles connaissances et une lecture attrayante.

Le choix des morceaux est excellent, et l'enfant, prendra certainement du goût à parcourir ces pages si bien écrites, quoique d'un style simple et toujours à la portée de son intelligence.

Le livre contient, à côté des morceaux tirés des meilleurs auteurs français, plusieurs pages de nos écrivains canadiens racontant des épisodes intéressants de notre histoire.

Dans la cinquième partie, nous avons vu avec beaucoup de plaisir plusieurs morceaux de poésie canadienne. Il est bon d'accoutumer de bonne heure les enfants à lire les vers. Cette diversion aura un excellent résultat, en rompant la monotonie inséparable de la lecture de la prose.

Pour résumer nous pouvons affirmer que ce troisième livre de lecture est une suite bien choisie et bien appropriée de ses deux devanciers et qu'il recevra du public un accueil aussi favorable.

Il serait à désirer que toutes nos institutions primaires des villes et des campagnes l'adoptassent dans leurs premières classes.

Le prix de ce volume, qui est en vente chez M. J. B. Rolland et Fils à Montréal n'est que de \$2.40 la douzaine. Pour un volume de plus de 300 pages et illustré de 56 gravures, ce n'est pas exorbitant.

#### Petite chronique

*Indian Blood Syrup* du Dr. Clark Johnson;—propriété: Gare à votre bourse!—Nous ne croyons pas être le seul qui ait reçu de M. Clark Johnson, de Jersey City, l'offre d'agir comme agent pour la vente d'un sirop désigné sous le nom *Indian Blood Syrup*, ayant la faculté de guérir tous les maux, mais qui ne saurait faire oublier la perte de quelques piastres de la part de ceux qui se laisseront prendre par les allèchements d'une circulation bien propre à tromper les plus incrédules. Pour cette raison, nous croyons utile de donner à nos lecteurs quelques dé-

taux sur ce nouveau genre d'esroquerie, suivant l'information que nous en donne l'*American Agriculturist* de New-York.

Comme nous le lisons dans sa circulaire anglaise et allemande, M. Clark Johnson reclame de ses agents un certificat de bonne conduite. Sur la réception de ce certificat, et pas avant, M. Clark Johnson offre d'envoyer, sans exiger un sou d'avance, pour la valeur de \$18 en sirop, les frais d'express devant être retenus sur la vente. Si le sirop n'est pas tel que représenté à l'acheteur, l'agent est autorisé de lui remettre son argent, et à tenir compte à M. Clark Johnson de cette remise; aucun risque donc pour l'acheteur de même que pour l'agent. M. Johnson est tellement sûr de l'efficacité de son remède qu'il ne craint pas d'établir de semblables conditions avec ses agents.

Cette agence ne réclamant aucun déboursé, et pouvant, suivant les circulaires, donner de gros profits à celui qui en est chargé, nous nous sommes empressé d'écrire à M. Johnson que nous acceptions son offre. La réponse n'a pas été lente à nous arriver. Une lettre stéréotypée et dictée avec la plus grande politesse possible, nous informait qu'il fallait expédier au bureau de M. Clark Johnson \$4 (*Canada money*) pour l'envoi de 2 douzaines de bouteilles du *Indian Blood Syrup*, afin de rencontrer les frais de douane et autres déboursés, quitte à retenir ces \$4 sur la vente du sirop. Comme il était question d'ouvrir la bourse, il fallait y voir à deux fois. De fait nous avons amplement été renseigné en parcourant l'*American Agriculturist* de New-York. (Ce qui prouve qu'il est bon de recevoir les journaux agricoles, car il nous est arrivé d'épargner à un M. McDonald, autrefois agent de la Station de Ste. Anne, la somme de \$12 qu'il se disposait à envoyer pour un lot gagné à une loterie). Les numéros de Janvier et Septembre 1875 de ce journal, au titre de *humbug*, nous en dirent assez pour nous faire garder la plus stricte réserve quant à l'envoi de notre argent.

Nous ne regrettons pas cependant la dépense de trois cents, qu'il nous a fallu faire par l'envoi de notre lettre, car elle nous a permis de mettre nos lecteurs en garde contre ce charlatan qui a mérité d'être classé comme *dupceur* dans les colonnes de l'*American Agriculturist*.

Il nous arrive souvent des demandes de publier des annonces, dans ce genre, et de les refuser. Les journalistes canadiens ne peuvent prendre trop de précautions quant à ces annonces venant des Etats-Unis, particulièrement en ce qui concerne la médecine et les loteries.

— Nous apprenons avec plaisir que les lisses sur le chemin de fer du Nord sont posées depuis Quebec jusqu'à Lorette. Le sous-contracteur, M. D. Hutton de St. Paschal, pousse les travaux avec la plus grande activité.

— On estime qu'il y a en Angleterre un rat et dix souris par arpent de terre. En prenant cette base, le nombre des rongeurs s'éleverait à 91,116,000, lesquels consommeraient 182,232 millions en une demi-année, c'est-à-dire cent quatre-vingt-deux jours et demi, quantité qui suffirait à la subsistance de 5,331,424 personnes, à raison d'un pain de deux livres par jour et par tête, pendant six mois, ou de 2,915,712 personnes pendant une année. Ces chiffres sont bien propres à ne pas nous faire négliger la destruction de ces rongeurs de nos produits. Un moyen infailible pour opérer la destruction des rats et des souris, c'est de se procurer la Poudre de Herman, dont nous garantissons l'efficacité. Prix du paquet: 30 sous. Un paquet de cette poudre sera expédié, sur demande, par la poste, pour le même prix, en s'adressant au Bureau de la *Gazette des Campagnes*.

RECETTES

Légumes de cuisson difficile

Les haricots, les pois et les lentilles à l'état sec, sont souvent d'une cuisson difficile, même dans les eaux réputées les meilleures à cet effet. On parvient à leur communiquer la propriété de cuire facilement, en les faisant tremper 15 à 10 heures, dans une petite quantité d'eau tenant en dissolution une demi once de sel de soude par livre de légumes secs. On les retire de ce liquide, on les lave à grande eau, et on les place sur le feu pour en opérer la cuisson, comme d'ordinaire.

Moyen pour rendre les eaux calcaires propres à cuire les légumes et à laver le linge.

En ajoutant de 18 grains à un demi gros de cristaux de soude à l'eau de puits ou à toute autre qui cuit mal les légumes et dissout mal le savon, on lui communique les propriétés que possèdent les bonnes eaux des terrains primitifs.

Moyen d'obtenir des pommes de terre cuites, plus farineuses que par des procédés ordinaires.

Ce moyen consiste à ne placer les tubercules sur le feu que lorsque l'eau est bouillante, et à ne les y laisser que le temps rigoureusement nécessaire. La pomme de terre cuite à la vapeur ou au four possède, à un plus haut degré encore, la qualité farineuse.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1876, savoir:

Octobre 4, 1875.....	1 par cent
" 20, ".....	1 "
Janvier 7, 1876.....	1 "
Avril 11, ".....	1½ "
Juin 20, ".....	1 "
Août 31, ".....	1½ "

En tout..... 7 par cent.

Les dites cotisations, formant sept par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossements par annulations étant déduits) sont par la présente requise d'être payés à l'Office de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, le, ou avant le quatrième jour de novembre prochain.

Et aussi qu'un règlement a été dûment passé établissant une taxe de (3) par cent sur tous les billets de dépôt en force le troisième jour de septembre, 1876, afin de pourvoir au paiement de telles pertes survenues durant l'année courante, qui est, par la présente, requise d'être payé au même temps et au lieu que la taxe régulière annuelle telle qu'expliquée plus haut.

Office de la Compagnie d'assurance de Stanstead et Sherbrooke contre le feu.

Par ordre du Bureau des directeurs.

A. G. WOODWARD,  
Secrétaire-Trésorier.

Sherbrooke, 11 Octobre, 1876.

AVIS

Le Coupe-Racines perfectionné et breveté de Nazaire & Théophile Aubut

Coûte le meilleur marché. On peut avoir une idée de l'avantage que présente ce nouveau coupe-racines, en lisant les certificats publiés; ceux qui désiront se le procurer feront bien de faire leur demande le plus tôt s'ils veulent s'en assurer pour la prochaine récolte.—Prix \$8.00.

S'adresser à NAZAIRE AUBUT, } Rivière Trois-Pistoles  
ou à NAZAIRE TETU, }  
ou à THÉOPHILE AUBUT,  
Ste. Flavie, Comté de Rimousk,  
Rivière Trois-Pistoles, 22 juin 1876.



**PEPINIÈRE DU VILLAGE  
DES  
AULNAIES  
ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT  
AUGUSTE DUPUIS**

PROPRIÉTAIRE  
St. Roch, Village des Aulnaies, Comté de Pislet, P. Q.  
Catalogues fournis gratis sur demande.  
On y trouvera pour livraison en octobre, un lot superbe de  
Pommiers de 2 ans à \$15 le 100 - \$120 le 1000.  
Pommiers de 5 à 7 pieds, \$5 à \$6 la douzaine. \$30 à \$40 le  
100.  
Sauter pleureurs, belles variétés, pour planter sur les tombes,  
\$1, \$1.50 \$2 00 pièce.  
Rhubarbo Linnæus, très-bonne espèce, importée des Etats-  
Unis, 25 cts. le pied.



**AVIS.**

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 2 octobre 1876

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 24 novembre prochain.

G. M. MUIR,  
Greffier de l'Assemblée Législative.



PROVINCE DE QUEBEC.

**CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**Bills Privés.**

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie du son bill avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

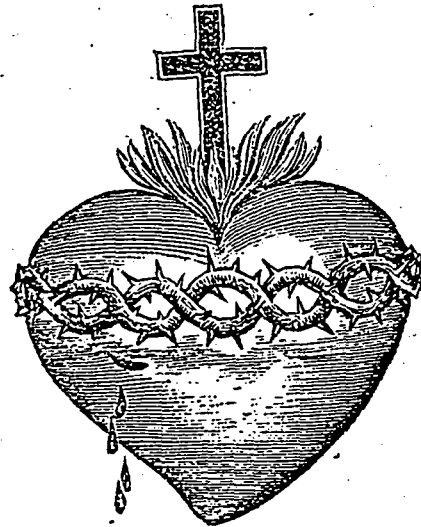
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Conseil Législatif.

G. M. MUIR,  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 1er Septembre 1876,

**GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR**

Des billets de vente au Bu-  
reau du Directeur-Gérant ont été  
mis en vente au prix de \$1.00.  
Les billets de \$1.00 sont en  
cinq centimes et de \$2.00 en  
dix centimes. On peut en  
acheter au Bureau de la  
Gazette des Campagnes, à \$1.00  
le cent.



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catho-  
liques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des  
Écoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Concep-  
tion, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon Juge Censeur, Président  
du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et  
Géobon Ouhinet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Proto-  
notaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan,  
O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance  
et de Michel Stewart, écra., et sous la surveillance des membres  
de trois comités.

**VALEUR DE LA LOTTERIE :**

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do .....	2,000.00	2,000.00
1 do do .....	1,000.00	1,000.00
1 do do .....	500.00	500.00
5 do do .....	100.00	500.00
5 do do .....	50.00	250.00
25 do do .....	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 entrees.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00

Total. \$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que  
cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité  
de Direction est composé d'un Prêtre, du Visteur Provincial,  
des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une  
loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie  
et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette im-  
mense entreprise, par la voie des journaux. Le jour et le lieu du  
tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier,  
écra., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément,  
écra., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X.  
Cochue, écra., Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie  
du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets  
contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franq  
de port au Directeur-Gérant : F. X. COCHUE,

No. 206 rue Notre-Dame, Montréal,